

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YVIGNAC-LA-TOUR**

Séance du 9 avril 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre et le neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Luc BOISSEL, Maire, dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 4 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 11 Absents : 4 Pouvoir : 1

Présents : Jean-Luc BOISSEL, Jean-Luc HAGUET, Claudine LUCAS, Alain LESLÉ, Alain LHERBETTE, Jacques CARNET, Annie DOUARD, Jean-Luc FAIERIER, Sandie LEBIGUE, Anthony DESCHAMPS, Cécile CHENU

Absents : Christine LAFFICHER LE FLOHIC (pouvoir à Jean-Luc BOISSEL), Régine POILVÉ, Marine DESPRAT, Florian RESLOU

Secrétaire de séance : Alain LESLÉ

Délibération n°09/04/2024-01	LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MARS 2024	Approuvée
Délibération n°09/04/2024-02	FINANCES : DÉTERMINATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES ET DEMANDE DE DÉROGATION À LA RÈGLE DE L'AMORTISSEMENT AU PRORATA TEMPORIS	Approuvée
Délibération n°09/04/2024-03	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024	Approuvée
Délibération n°09/04/2024-04	FINANCES : APPLICATION DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS	Approuvée

Arrivée à 20h40 de Monsieur Florian RESLOU, le tableau de présence au Conseil Municipal est modifié comme suit :

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Absents : 3 Pouvoir : 1

Présents : Jean-Luc BOISSEL, Jean-Luc HAGUET, Claudine LUCAS, Alain LESLÉ, Alain LHERBETTE, Jacques CARNET, Annie DOUARD, Jean-Luc FAIERIER, Sandie LEBIGUE, Anthony DESCHAMPS, Florian RESLOU, Cécile CHENU

Absents : Christine LAFFICHER LE FLOHIC (pouvoir à Jean-Luc BOISSEL), Régine POILVÉ, Marine DESPRAT

Délibération n°09/04/2024-05	FINANCES : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024	Approuvée
Délibération n°09/04/2024-06	PROJET DE BOULANGERIE : ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX	Approuvée
Délibération n°21/03/2024-07	PROJETS SCOLAIRES : DEMANDES DE SUBVENTIONS	Approuvée

Certifiée conforme au procès-verbal, le 12 avril 2024

**Le Maire,
Jean-Luc BOISSEL**

